
H-France Review Vol. 23 (June 2023), No. 106

Annick Lacroix, *Un service pour quel public? Postes et télécommunications dans l'Algérie colonisée (1830-1939)*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2022. 454 pp. €30.00 (pb). ISBN 9782753582446.

Compte rendu par Claire Fredj, Université Paris Nanterre.

Issu d'une thèse de doctorat soutenue en 2014, *Un service pour quel public ?* s'intéresse au fonctionnement de la poste, du télégraphe et du téléphone (les PTT) dans l'Algérie colonisée au cours du siècle qui court des débuts de la conquête de ce territoire par la France en 1830 jusqu'au début de la Seconde guerre mondiale. À partir de ce qui est, en métropole, un service public implanté sur l'ensemble du territoire, Annick Lacroix interroge, en suivant cette administration, le fonctionnement de « l'État colonial ». Organisé en neuf chapitres chronologiques, enrichi de cartes et de tableaux accompagnant la démonstration, l'ouvrage suit trois grands thèmes, la mise en place du réseau, son administration et son personnel, enfin ses usagers.

Un service de courrier, organisé autour de relais, existe depuis plusieurs siècles dans la province ottomane d'Alger quand, à partir de 1830, le service postal français--télégraphique aussi après 1850--se met en place, militaire et civil. Il fonctionne d'abord exclusivement pour les Européens, puis pour les Algériens colonisés, plus tardivement pensés comme des usagers potentiels. L'ouvrage retrace ainsi la manière dont le réseau postal s'organise à l'échelle d'un territoire sur lequel la présence coloniale ne cesse de s'affirmer, notamment du fait de l'arrivée toujours plus importante de populations allogènes en provenance d'Europe. Décennies après décennies, d'abord dans le nord de l'Algérie (le Tell), le nombre de localités desservies s'accroît et les liaisons se font plus fréquentes et plus rapides. Le réseau est moins dense qu'en métropole mais, compte tenu de la répartition des populations sur le territoire, la desserte n'est en rien négligeable. Sans surprise, elle concerne avant tout les villes et les zones de colonisation. Pour les neuf Européens sur dix qui résident en « communes de plein exercice » (CPE), c'est-à-dire dans des municipalités fonctionnant comme en métropole, l'accès au service public est sensiblement le même qu'en France. Dans le reste du territoire du Tell, la population vit dans des « communes mixtes », de vastes circonscriptions rassemblant des centres de colonisation à la population européenne relativement importante et surtout des villages (« douars ») peuplés d'autochtones. Dans ces campagnes, où vit l'essentiel de la population, la sous-administration prévaut longtemps. Le réseau s'étend, atteignant le Sud à la fin du XIX^e siècle, alors que la présence militaire s'affirme sur ce très vaste ensemble (« Territoires du Sud » après 1902) et qu'il s'agit, de plus en plus, d'assurer les liaisons transsahariennes alors que l'empire français en Afrique subsaharienne se structure.

C'est surtout après 1919 que le réseau gagne en efficacité en se rapprochant des habitants ruraux, notamment ceux des douars, par l'ouverture de nouvelles agences. Les flux postaux ne cessent de croître, s'appuyant de plus en plus sur des transports par autobus, alors que le réseau routier triple entre 1900 et 1929 et que l'aéropostale commence à fonctionner. Le réseau téléphonique complète ce maillage, connaissant un spectaculaire développement au cours des années 1920. Cela n'empêche pas que perdure l'usage des mulets et des diligences. Le désenclavement des régions rurales s'accélère et de nouveaux services--financiers par exemple--sont proposés aux populations rurales colonisées. Le rôle des municipalités, la pression des usagers européens mais aussi, les demandes des délégués financiers et, de plus en plus des délégués financiers arabes et kabyles, sont également à considérer pour comprendre la configuration du réseau.

Le fonctionnement de l'administration postale constitue le deuxième élément qui structure la réflexion de l'auteure. Après les premières années de la conquête, les militaires sont progressivement remplacés par des entrepreneurs chargés du transport de courrier avant qu'un service public, calqué sur celui de la métropole, ne se mette en place. Annick Lacroix en retrace la mise en place, les financements, l'organisation, la manière dont cette administration oscille entre assimilation et recherche d'une autonomie relative. L'édification, dans les principales villes, de bâtiments modernes se distinguant par un style architectural particulier, le « néo-mauresque », est censée témoigner de cette identité « algérienne » en voie d'élaboration. De même, les premiers timbres complètement distincts de ceux de la métropole commencent à circuler en 1926, portant la mention « poste algérienne ». Ambitionnant de contribuer à l'écriture de l'histoire du monde du travail en situation coloniale, un aspect de plus en plus exploré des études coloniales et qui ne concerne plus uniquement la main d'œuvre, l'auteure brosse un tableau sur le long terme des métiers variés qu'inventent les PTT, au fur et à mesure des évolutions techniques que connaît le service et des transformations sociales en cours tant en Algérie qu'en France puisque le recrutement est à la fois local et métropolitain. Pour entrer aux PTT, la qualité de français est requise--ce qui n'exclut ainsi pas légalement les Algériens « non citoyens »--ainsi qu'un certain niveau d'instruction et une bonne santé. C'est ensuite le concours ou la recommandation. Priorité est d'abord donnée aux militaires mais aussi aux femmes et enfants de fonctionnaires de la poste. Après la Première guerre mondiale, des emplois sont réservés aux anciens combattants indigènes ainsi qu'aux veuves de guerre. Facteurs, receveurs, opératrices du téléphone : se met en place toute une hiérarchie d'employés dont les effectifs augmentent fortement au début du XX^e siècle pour atteindre quasiment 5000 au début des années 1920. Un « monde composite de petits travailleurs » est ainsi mis en lumière. Des hommes--citoyens ou non--travaillent pour la poste, mais aussi, de plus en plus à partir des années 1880, des femmes, qui constituent 43% des effectifs au début des années 1920. Il existe peu de distinction dans les statistiques entre travailleurs citoyens et non citoyens. Autour de 1913, la part de ces derniers parmi les employés des PTT est évaluée entre 6 et 13%. Longtemps, barrières juridiques et exigences scolaires se combinent pour leur fermer différentes portes. Pour autant, le personnel « non citoyen »--mais français, les « indigènes »--n'est pas relégué à un « cadre indigène » comme dans d'autres colonies (AOF, Indochine etc.) et, à grade équivalent, reçoit un salaire équivalent. Travailler aux PTT apporte rarement l'aisance mais procure des revenus réguliers qui permettent une certaine stabilité. Le désenclavement des campagnes passe cependant par le recours toujours accru à des intérimaires et à des auxiliaires--essentiellement « non citoyens »--pour distribuer le courrier, c'est-à-dire des employés permanents mais payés en fonction du nombre des heures effectuées. Au cours de l'entre-deux-guerres, les postiers « non citoyens » s'engagent en politique, revendiquant dans le cadre syndical l'extension de leurs droits, alors que la titularisation demeure pour beaucoup un horizon lointain.

Enfin, et c'est peut-être l'aspect le plus novateur de ce livre important, Annick Lacroix cherche à retrouver les « usagers », notamment indigènes, de la poste algérienne. Elle tente en particulier de répondre à la difficile question : « qui écrit à qui dans l'Algérie colonisée ? dans quelle langue et pour quelles raisons ? » (p. 139). L'usage de la lettre ou de l'« objet postal » se banalise (cinq millions de lettres envoyées et reçues en 1861, quatre-vingt-cinq millions en 1920, 120 millions à la fin des années 1930). Le rapport à l'écrit évolue ; un petit personnel administratif « indigène » rédige ainsi le courrier des bureaux arabes et assiste les caïds et les chefs de village. Par des traces directes (enveloppes, lettres...) ou indirectes, la diffusion de nouveaux codes épistolaires se révèlent, ainsi que les nombreuses manières de correspondre. Plusieurs catégories d'individus écrivent et utilisent la poste : les notables, les commerçants, mais aussi les détenus. Une pluralité d'usagers se dévoile, notamment dans le monde rural, qui intéresse particulièrement l'auteure puisque c'est là que vit l'essentiel de la population colonisée.

Le premier conflit mondial et l'entre-deux-guerres sont le moment d'une acculturation radicale. Un nouveau rapport à l'écrit et au courrier s'établit, au fur et à mesure que différentes formes de l'économie monétaire pénètrent dans les foyers, par l'épargne, le versement des pensions ou encore l'envoi d'argent depuis la métropole par les travailleurs maghrébins dont le nombre ne cesse de s'accroître. La lettre se banalise pour de nombreux émigrés, conscrits, commerçants, éventuellement écrite par le truchement des écrivains publics puisque, « plus que la progression des compétences scripturaires, c'est la reconnaissance par de nombreux Algériens de l'utilité de la lettre ou du mandat » (p. 316). Les centaines de bureaux de poste (750 en 1928) sont autant d'espaces sociaux mixtes fréquentés par des usagers aux profils divers. Si l'institution ne s'adapte guère à la majorité, la langue du guichet demeurant exclusivement le français, la poste n'en est pas moins, et de plus en plus, un « service de proximité » et le bureau apparaît comme l'un des observatoires possibles du contact et de ses modalités au sein de la société coloniale.

L'ouvrage propose ainsi une lecture originale de l'aménagement du territoire colonial. Il retrace comment la mise en place du réseau postal participe à l'appropriation du territoire algérien par les autorités coloniales et la manière dont il suscite, pour les populations algériennes, un rapport nouveau au temps et à l'espace, des analyses qui confirment et approfondissent les réflexions d'Omar Carlier (1943-2021), dont la préface souligne à quel point la poste est un « agent important du changement social, sociétal et mental » (p. 15). Dans la perspective d'histoire sociale centrée sur les acteurs, l'État colonial est abordé « d'en bas et de l'intérieur » (p. 20) et la manière dont différents niveaux de subalternité, qui ne recourent pas exactement les différences entre citoyens et « indigènes », permettent de faire fonctionner le plus économiquement possible un vaste réseau, est soulignée. Les sources nombreuses utilisées permettent à Annick Lacroix de varier les regards sur son objet : en même temps qu'une approche quantitative du personnel, elle donne chair à certains des métiers de la poste : le facteur rural apparaît ainsi comme un médiateur, rendant divers services à la population rurale et faisant percevoir plus concrètement ce qu'a pu être ce « service de proximité » pour les principaux intéressés. La colonialité des PTT--institution métropolitaine transplantée que s'approprient des populations diverses dont le rapport à l'État colonial évolue au cours du siècle envisagé par l'ouvrage--apparaît ainsi dans sa complexité et ses nuances : comme pour d'autres services--la médecine par exemple--, le développement à bas coût est préféré, tout en offrant un service réel aux populations ; les personnels, selon leur origine, ne connaissent pas les mêmes trajectoires professionnelles, tout en étant intégrés dans un cadre commun, etc. Si l'analyse confirme ainsi l'originalité de l'Algérie au sein de l'empire français, voire des autres empires coloniaux, *Un service pour quel public ?* est avant tout une contribution importante à l'histoire de l'État français et de son prolongement colonial,

à l'histoire des campagnes algériennes, ainsi qu'à une histoire à la fois sociale et culturelle de l'acculturation, ce qui n'est pas le moindre des mérites de ce livre.

Claire Fredj
Université Paris Nanterre
claire.fredj@gmail.com

Copyright © 2023 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for edistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of *H-France Review* nor republication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on *H-France Review* are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172